

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans les Pyrénées-Atlantiques

1. L'offre médico-sociale

Dans les Pyrénées-Atlantiques, 83 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA : 41 places en IME, 20 places en structure expérimentale et 22 places en SESSAD (soit 5% de l'offre MS pour enfants). Le taux d'équipement est de 0,6 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD			22	22	4%	0,2	0,2
IME	21	20		41	7%	0,3	0,3
Autres étab.			20	20	3%	0,1	0,1
Ensemble	21	20	42	83	5%	0,6	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Par ailleurs, une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA) a été créée l'école maternelle de Bizanos. Elle accueille, conformément au plan autisme 2013/2017, au maximum 7 enfants de 3 à 6 ans.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

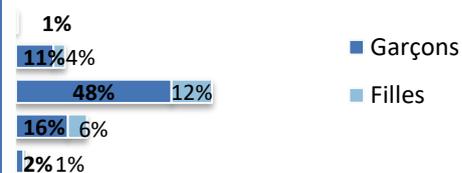
En 2014, sur le département, 342 enfants avec TSA¹ (170 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 293 sont accueillis en établissement et 49 accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 21% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, 11% des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place déclarée spécifiquement dédiée à la prise en charge de ce handicap soit 38 enfants avec un diagnostic d'autisme. Par ailleurs 14 enfants dont l'autisme/psychose infantile n'est pas à l'origine du handicap sont également accueillis sur des places déclarées « dédiées ».

L'enquête ES 2014 dans les Pyrénées-Atlantiques : 95% des ESMS « Enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle » et 98% des enfants déclarés présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit 1652 enfants, pour un taux d'occupation de 101% des places installées déclarées)

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA accompagnés

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	-	-	2	4%	2	1%
6-10 ans	45	15%	6	12%	51	15%
11-15 ans	171	58%	33	67%	204	60%
16-19 ans	66	23%	8	16%	74	22%
20 et +	11	4%	-	-	11	3%
Ensemble	293	100%	49	100%	342	100%

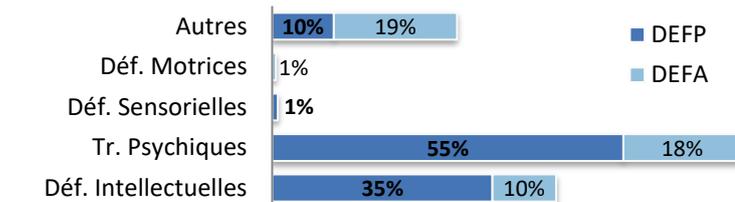
Les garçons avec un TSA sont sureprésentés, 77%, pour 23% de filles.



Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

Les déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	118	34
Tr. Psychiques	188	63
Déf. sensorielles	3	
Déf. Motrices		2
Autres	33	66
Ensemble	342	165



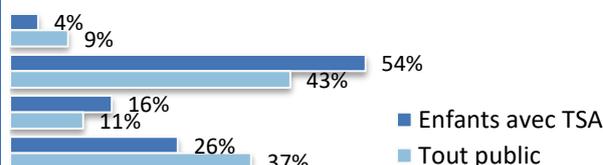
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

48% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences. 45% présentent une déficience intellectuelle dont 6% un retard mental sévère à profond ; 73% présentent un trouble psychique dont 34%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec un TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.

	Effectif	%
Non scolarisé	11	4%
Scolarité en Unité d'Enseignement	140	54%
Scolarité en interne et en inclusion	40	16%
Scolarité en inclusion	66	26%
Ensemble	257	100%



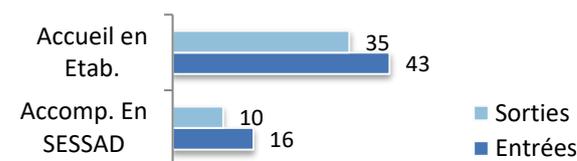
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAL

Dans les Pyrénées-Atlantiques, 26% des enfants de 3 à 15 ans suivis avec un TSA bénéficient d'une scolarisation en milieu ordinaire (contre 37% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivis). Le taux de non scolarisation est par ailleurs moins important chez les enfants avec un TSA sur ce département (4% vs 9%) contrairement à ce qui est observé au niveau régional (12% vs 9%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale² recensait en 2015-2016, 334 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 14% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 59 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 45 en sont sortis. En établissement comme en SESSAD, le nombre d'entrées, cette année-là, est supérieur au nombre de sorties.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAL

3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 521 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 57% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 34% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 8% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

☞ Au total, plus de 1000 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés sur le département à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation légèrement inférieure de 960 enfants pouvant être concernés.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Dordogne et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans)	201	45%
Les enfants accompagnés en ESMS	194	44%
Les élèves non suivis par le secteur médico-social	49	11%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	444	100%
Estimation du nombre d'enfants autistes/TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	483	

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.